



Monsieur le Directeur académique, Monsieur Le Préfet,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Cette année scolaire se termine avec toujours plus de chaos et de mépris envers les enseignants, les élèves ainsi que toute la communauté éducative.

Dans notre département, c'est 17 fermetures de classes. C'est inacceptable ! Alors que les conditions de travail pour les enseignants se dégradent de plus en plus, on trouve toujours le moyen de fermer des classes en pleine crise de l'éducation nationale au même titre que l'on ferme des lits d'hôpitaux en pleine pandémie.

L'école est souvent le dernier service public des villages. Et notre département rural souffre de ces fermetures. Que cela soit les enseignants, les maires et les familles, nous sommes attachés à cette ruralité, à cette notion de service public partout et pour tous.

Cette carte scolaire est une catastrophe où l'on voit bien que la logique n'est pas le bien être des enseignants et des élèves mais relève uniquement de facteurs économiques.

Nous avons déjà subi la fermeture du collège Bienvenu Martin il y a quelques années. A cette occasion le Conseil Départemental avait un projet similaire pour quatre autres collèges du département. Nous avons entendu que le collège de Bléneau était lui aussi menacé de fermeture. Il apparaît impensable de continuer cette destruction des services publics et nous nous y opposons fermement.

Tous les acteurs de la communauté éducative, enseignants, AESH, ATSEM, parents d'élèves et élus sont abasourdis par le manque de considération et le manque d'humanisme de cette gestion de l'école par des simples chiffres.

Non, il ne s'agit pas de déterminer un coût, mais de privilégier un service public fort et qui fonctionne.

Nous nous opposons également aux fusions d'écoles qui n'ont pour but que de globaliser les effectifs pour faire fermer des classes et ainsi de supprimer des postes. D'ailleurs nous dénonçons la méthodologie de notre administration. En effet, même s'il s'agit d'un projet de fusion et qu'il n'est pas effectif, il serait souhaitable et nécessaire d'informer les collègues de ces situations plus que particulières.

A Avallon , la fermeture des deux écoles du centre ville qui sont délocalisées sur l'extérieur de la ville crée une désorganisation pour les familles et les enseignants. La seule école restante du centre ville sera l'école privée qui se frotte déjà les mains .

Malgré la détresse des enseignants, ils n'ont pas été entendus, et cette fusion s'avère désastreuse. Aucun temps de travail supplémentaire dégagé pour le déménagement, relations dégradées avec la collectivité, impréparation de la phase d'emménagement et d'aménagement par la mairie, relations conflictuelles avec les familles...

Les enseignants sont à bout et cela laisse déjà penser à une rentrée chaotique . Rien n'est prévu avant la rentrée pour s'assurer que les enseignants et les élèves seront bien accueillis dans leur nouvelle école. Encore une fois, l'administration ne propose aucune solution à ce problème.

Nous apprenons aussi que des réunions sont menées concernant la fusion des écoles Courbet et Renoir afin de créer une nouvelle école unique. Cette situation dont les collègues ne sont pas demandeurs est très inquiétante puisqu'elle remet en cause l'organisation des écoles dans une zone particulièrement sensible. Ainsi nous aimerions savoir combien d'élèves, de classes et de postes sont prévus dans ce projet. Nous alertons le CDEN , pour demander que les enseignants soient consultés sur la prochaine organisation car ce sont eux les acteurs les plus proches de ce quartier et qui en connaissent donc les réels besoins.

Dans un autre quartier sensible d'Auxerre, la mairie avec l'accompagnement de la DSDEN tente de procéder à une fusion de l'école des Mignottes avec celle de Rive Droite. Cette fusion est loin des attentes des collègues sur le terrain qui demandent plus de moyens et qui souffrent du retrait de cette zone en classement REP. La conséquence de cette fusion sera moins de moyens, moins d'espaces et plus d'élèves par classe. C'est la dégradation des conditions de travail et d'apprentissage en perspective.

Nous nous attendons donc à une rentrée chaotique. Dans l'académie, moins de reçus au concours que de postes, 6 postes non pourvus au CRPE et donc aucun enseignant sur liste complémentaire. Chaque année, nous alertons sur le manque de personnel et la nécessité de recrutement sous statut. Pour l'administration la ligne est claire, contractualiser le métier et le recours au JOB-DATING où l'on peut devenir enseignant après un entretien de 30 minutes. Cette contractualisation du métier d'enseignant est inacceptable : la réforme Blanquer sur le recrutement en est la cause, elle doit être retirée. Le ministre Ndiaye doit organiser en urgence des concours exceptionnels pour recruter sous statut les personnels manquants à niveau L3 avec une formation permettant à terme de valider un niveau M2.

Ce manque d'attractivité dans le métier est du fait de nos ministres successifs qui n'ont fait que mépriser les enseignants. Aujourd'hui encore une revalorisation de 3,5% alors que l'inflation est de 5,2% entre 2021 et 2022, 8 % de perte de pouvoir d'achat entre juin 2017 et juin 2022, depuis l'élection du président Macron. La mobilisation des personnels avec la FNEC-FP-FO a permis d'arracher une augmentation des ISSR mais celle-ci reste largement insuffisante. La promesse d'une entrée dans le métier à 2000€ et d'une partie selon les missions acceptées ou au mérite. Encore une fois, les solutions proposées ne sont pas à la hauteur des missions et des attentes des enseignants !

Cette année scolaire, nous avons expérimenté et mis en place le début des évaluations d'école.

Nous considérons ces évaluations comme une remise en cause de nos statuts et le fonctionnement même de l'École Publique.

Cette expérimentation est présentée pour être mise en place dès septembre 2022 avec entre autres, questionnaires aux parents, aux élèves, au périscolaire, avis des élus, rédaction d'un rapport d'auto-évaluation par les enseignants, visites d'une commission d'évaluation (IEN et directeur externe, principal d'un collège...). Elle rendra un rapport d'inspection contraignant le Projet d'école, le PEDT et les formations et donnera des objectifs à atteindre dans les 5 ans ! Inacceptable ! Elle découle directement des réformes Blanquer (« Ecole de la Confiance », Grenelle de l'Education...) rejetées massivement. Expérimentées cette année dans quelques écoles de l'Yonne, les retours des collègues sur ces nouvelles évaluations sont très inquiétants.

Une expérimentation a par définition vocation à être généralisée. Les incidences de cette proposition sont multiples et profondément néfastes.

Nous refusons d'être évalués par les parents, les élus, le personnel municipal, les élèves et les agents du périscolaire, par des acteurs qui ne sont pas du métier.

Nous voulons une évaluation juste, honnête et impartiale par le corps d'inspecteurs de l'Éducation Nationale.

Nous refusons la mise en concurrence des écoles au profit d'une école des territoires qui n'est pas garante de l'égalité.

Nous réaffirmons la liberté pédagogique individuelle de chaque enseignant sur des programmes nationaux.

Nous refusons la remise en cause par des personnes extérieures, des décisions prises par l'équipe enseignante lors des conseils des maîtres.

Pour ce qui est de l'enseignement spécialisé, le manque de place et de personnel est très préoccupant.

En effet, seulement toujours aussi peu de places dans les établissements spécialisés alors que les besoins explosent.

Dans le département, près d'une centaine d'élèves avec notification MDPH sans AESH ou un trop faible temps d'accompagnement.

Nous réaffirmons que la logique de mutualisation des moyens et des personnels avec les PIALS est une aberration.

Les AESH sont dans une précarité extrême avec un salaire insuffisant avec des temps incomplets imposés qui contraignent au cumul d'emploi, dans un contexte où le coût de la vie explose .

L'absence de reconnaissance du métier conduit à la perte de sens de leurs missions, notamment par le saupoudrage de l'accompagnement des élèves.

Il faut augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, prendre en charge tous les déplacements, leur garantir une rémunération à temps complet pour 24h et créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH.

C'est une nécessité de recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement qui correspond pleinement à leurs besoins.

De même pour les AED, nous demandons l'application du décret concernant leur CDIisation.

Enfin, en cette période de fin d'année où les collègues obtiennent leur réponse au mouvement intradépartemental et à l'accord ou non de leurs exécutés nous ne pouvons que dénoncer l'opacité de ces opérations : nous n'avons plus de regard sur le mouvement et même l'administration est dans l'incapacité de nous expliquer son fonctionnement.

En effet, beaucoup de recours et d'incompréhension pour de nombreux collègues qui se voient cette année affectés sur des postes non demandés à 1h de leur domicile, sans frais de déplacement ni ISSR.

Cette année, l'administration procède à un rééquilibrage pour mettre plus de postes dans le Nord du département au détriment des vœux des collègues.

Le nouveau ministre de l'éducation Pap Ndiaye a annoncé le lancement de « grands débats » dans les écoles pour sortir les enseignants d'une « forme de morosité ». Pour la FNEC-FP-FO, ces débats ne répondent en rien aux revendications des collègues. Ce n'est pas de la morosité que nous constatons sur le terrain mais bien de l'exaspération face à toutes les réformes mises en place. Les seules réponses que nous attendons c'est l'augmentation significative des salaires, la création des postes nécessaires, le recrutement sous statut, le respect de nos droits et de nos conditions de travail, l'abandon des contre-réformes.

Nous soumettons au vote du CDEN les vœux suivants :

Vœux 1 :

Les représentants du CDEN ont pris connaissance du nombre historiquement bas et inquiétant de candidats admissibles dans plusieurs concours de recrutement des personnels enseignants, dans le 1er comme dans le 2nd degré.

La rentrée s'annonce catastrophique. Après l'académie de Versailles, c'est au tour de celle de Dijon de décider d'un recrutement « express » d'enseignants par le biais de « job dating ».

Les représentants du CDEN défendent l'Ecole publique et s'opposent à la contractualisation massive dans l'Éducation nationale.

De manière exceptionnelle, elles demandent l'organisation dans les plus brefs délais, de concours supplémentaires de recrutement, ouverts aux étudiants de niveau L3, afin d'élargir le vivier des candidats potentiels et de permettre que les postes vacants soient pourvus par des enseignants sous statut, avec la mise en place d'une formation permettant, notamment, à ces lauréats fonctionnaires stagiaires de valider à terme une équivalence M2. »

Vœux 2:

Nous demandons l'abandon immédiat des évaluations d'école qui visent à mettre en concurrence les écoles entre elles, imposent une remise en cause de la liberté pédagogique, exercent une pression sur les collègues, créent une énorme surcharge de travail et s'apparentent à une sorte d'audit imposant un management digne du privé dans les écoles.

Vœux 3:

Les représentants du CDEN constatent que l'immense majorité des écoles reste dans un fonctionnement dérogatoire concernant les rythmes scolaires. Nous demandons donc à ce que toutes les écoles soit sur le rythme des 4 jours par semaine et que désormais cette organisation soit la règle.

Monsieur le Directeur Académique et les membres du CDEN, je vous remercie